

Union européenne-Nations unies, avec l'appui de la Confédération suisse

Quels liens entre migration et développement ?

Avec l'opération Marhaba, qui a débuté ce mois de juin, l'attention est tournée aujourd'hui vers nos MRE dont on évalue un peu mieux, mais insuffisamment, l'importante contribution au développement du Maroc. Contribution économique, mais pas seulement, car la contribution sociale des migrants à leur pays d'origine est porteuse d'un potentiel considérable en termes d'innovation, de savoir-faire, qui peuvent faire progresser la société. Une chose est sûre : l'apport des migrants marocains au développement de leur pays et de leurs régions est «inestimable», tant le lien entre ces migrants et le pays d'origine est fort, comme l'a souligné le directeur du pôle économique de la Fondation Hassan II pour les MRE, Abdesslam El Ftouh.

L'argent envoyé par différents canaux est le plus souvent consacré à aider les familles pour un mieux-être : nourriture, soins médicaux et surtout éducation des enfants, car l'importance de la connaissance, de l'école, de l'université est considérée comme la clé de l'avenir, celle qui permet de «prendre l'ascenseur». Les fonds transférés constituent également un potentiel de développement économique très important qui peut, s'il est bien encouragé, stimuler l'investissement productif dans les petites et moyennes entreprises.

Pour cela, des actions de réseautage, de coopération et de soutien sont nécessaires pour réussir le codéveloppement entre le pays d'accueil et le pays d'origine des migrants.

Selon une étude d'Oxford, les politiques de codéveloppement sont de trois ordres : accompagnement des retours volontaires, amélioration des transferts financiers, des compétences et des investissements productifs, et soutien des organisations de migrants. C'est ce dernier champ, constitué de mesures visant l'amélioration du tissu associatif, le soutien des projets de développement et la création de plateformes représentatives qui est au centre de l'initiative conjointe sur la migration et le développement.

Un programme de 15 millions d'euros dédié aux projets des ONG

On assiste ces dernières années à une multitude d'initiatives intergouvernementales, inter-étatiques. L'Initiative conjointe pour la migration et le développement (ICMD) est singulière, en ce sens que les bénéficiaires sont les organisations de la société civile et les collectivités locales, ce qui donne une dimension particulière à la coopération décentralisée. Le programme de cette initiative est de 15 millions

d'euros entièrement financés par l'Union européenne, avec l'implication de cinq agences des Nations unies : le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'UNHCR (Agence des Nations unies pour les réfugiés), l'UNFPA (Fonds des Nations unies pour la population), le BIT (Bureau international du travail) et l'OIM (Organisation internationale pour les migrations).

Déployée dans 16 pays pendant trois ans, l'Initiative conjointe a apporté son soutien aux organisations de la société civile, aux groupes de la diaspora et aux autorités locales dans la mise en œuvre de projets intégrés sur la migration et le développement. L'Initiative conjointe est également impliquée dans le partage des connaissances et le conseil politique par le biais de son réseau de praticiens.

Au Maroc, elle a soutenu 6 projets de la société civile pour un montant total de 1 161 638 euros dans les domaines variés du développement rural, de la migration circulaire féminine, de la promotion à la création d'entreprises, de la formation pour le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs publics et privés et des droits des migrants. Le programme a démarré au Maroc en 2009 et s'est achevé en avril 2012. La particularité de l'Initiative conjointe est celle



La contribution sociale des migrants à leur pays

La contribution sociale des migrants à leur pays d'origine est porteuse d'un potentiel considérable en termes d'innovation, de savoir-faire...

de relier des groupes de la société civile, les autorités locales et d'autres acteurs à petite échelle issus des États membres de l'Union européenne et de leurs homologues au Maroc.

Quelles leçons tirer de l'Initiative conjointe migration et développement ?

La conférence finale du 21 juin, organisée à Rabat, a clôturé symboliquement la célébration de l'Initiative conjointe pour la migration et le développement à travers les présentations des résultats et des débats entre différents acteurs, ONG, élus, Fondation Hassan II pour les MRE, ministère chargé de la Communauté des MRE, universités... En parallèle, les projets individuels qui ont été exposés représentent plusieurs régions : projet des «Droits de migrants et altérité culturelle», le projet «Associations migrantes, associations villageoises : une mise en réseau pour un développement local et solidaire au Maroc», le projet «Mutualiser les compétences des migrants pour un développement économique et solidaire», le projet de «La coopérative agricole Al Fath, du projet aviculture», le projet «Migration et développement, femmes en mouvement à Khouribga», le projet «Migration circulaire féminine, vecteur de développement» de la Fondation Orient-Occident.

L'étude sur l'intégration (mainstreaming) des liens entre migration et développement, en tant que question transversale dans les stratégies, a été présentée par Djelloule Markria et Massimiliano Di Totta : état des lieux dans deux régions pilotes, initiatives existantes du type migration et développement, identification des meilleures pratiques, analyse du degré d'intégration de la migration et du développement dans les stratégies locales et régionales et proposition de stratégie d'intégration pour les autorités locales. Dans chaque intervention, l'accent est mis sur les bonnes pratiques, les outils comme la mise en ligne d'un site internet dédié, permettant de canaliser et de coordonner les initiatives de développement humain, économique et social au profit des régions d'origine et la création de «Centres régionaux pour la migration et le développement» permettant d'accueillir les investisseurs potentiels et les porteurs de projets économiques des migrants, de les assister en période d'amorçage, de les encadrer et d'orienter leur action en faveur de la région proposée.

Mohammed Kachani, de l'université Mohammed V-Agdal-Rabat a dirigé une table ronde. Mme Aida Bianca Balamaci, qui a suivi des projets trois ans durant, a mis l'accent sur l'importance du niveau régional et local qui peut le mieux identifier les partenariats. Coopération décentralisée, échange et partenariat entre ONG et communes, importance du partage de l'information, renforcement des capacités, formation sont autant d'atouts pour permettre la multiplication de ces projets. L'Union européenne et le PNUD ayant publié un excellent manuel pour les praticiens et décideurs politiques qui tire ses informations des expériences de terrain menées par les ONG. L'exercice de codification des chercheurs analyse les processus et dynamiques de l'Initiative migration et développement après le traitement de quelques 121 questionnaires remplis par les bénéficiaires.

Au-delà des résultats de l'Initiative conjointe proprement dite, le comité directeur de l'Initiative (PNUD, OIM, HCR, et FNUAP) a proposé d'entamer une réflexion sur les actions futures en matière de migration et développement en associant aussi d'autres acteurs. Cette réflexion est importante en vue de la deuxième phase de l'Initiative conjointe en cours de préparation et du débat mondial en cours sur l'importance de lier la migration et le développement, tel que souligné à plusieurs reprises lors du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD). L'élargissement à d'autres acteurs de la société civile et aux institutions, surtout à la Fondation Hassan II pour les MRE et au ministère Chargé de la Communauté des MRE, est important afin de garantir une meilleure prise de conscience des avantages potentiels de l'approche M&D et un meilleur ancrage institutionnel.

La Coopération suisse, représentée lors de cette journée par Thomas Ruegg, qui a félicité tous les acteurs qui se sont impliqués dans le projet, a décidé d'appuyer cet événement final en raison de son rôle actif dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement dont elle avait la présidence en 2011. La Coopération Suisse a également appuyé la réunion du FMMD sur «la contribution des associations de migrants au développement» qui s'est tenue du 20 au 22 septembre 2011 dans la province de Taroudannt, au sud du Maroc. ■

Farida Moha

Eneko Landaburu, ambassadeur de l'UE au Maroc

Comment renforcer le lien entre migration et développement ?

Cette initiative que l'Union européenne a entièrement financée apporte la démonstration que l'on peut regarder les phénomènes de migration et de développement de manière positive et qu'il peut y avoir des liens extrêmement bénéfiques entre le phénomène migratoire et le développement économique. L'UE a voulu renforcer ce lien et en a fait un de ses objectifs, comme cela a été souligné dans deux de ses documents stratégiques qui définissent notre position politique, «L'agenda pour le changement» qui définit le cadre général de la politique de développement de l'Union européenne et qui exprime nos objectifs et nos priorités. L'autre document, qui reprend cette thématique de migration et développement, est celui de «l'Approche globale pour la migration et la mobilité» qui fixe le cadre de la politique migratoire de l'UE.

Tous les experts et observateurs savent qu'il y a un lien fort et croissant entre le développement socioéconomique et l'apport des migrants et de la migration en général et les autorités marocaines qui développent des programmes de mobilisation de compétences des MRE partagent cette vision. Mais jusqu'à maintenant, ce potentiel de coopération, ce lien entre la réalité migration et développement n'ont pas fait l'objet de suffisamment de synergie. Il y a un travail immense à réaliser et cette Initiative conjointe sur la migration et le développement a cherché à développer et à optimiser cette synergie. Au-delà des grands discours généraux, quels sont les points concrets qui, sur le terrain, peuvent mettre ensemble les éléments de cette réalité et en faire quelque chose de positif ?

Le programme de cette initiative a choisi délibérément de travailler sur des initiatives de petite taille, portées par les associations et les autorités locales. En tout, 51 projets ont été menés, dont 6 au Maroc. Je félicite les associations qui ont réalisé des projets au Maroc et qui ont fait preuve de forte implication, de créativité et de sens de partenariat euro-méditerranéen, car dans chaque initiative, il y avait un partenaire européen et un partenaire marocain. Ce programme prouve s'il en est que l'on peut travailler ensemble et en synergie. Je félicite nos partenaires des Agences des Nations

unies qui font un excellent travail et qui montrent qu'il peut y avoir une collaboration efficace entre les organisations internationales.

Ce programme arrive à terme. Nous en sommes satisfaits, car il a joué un rôle de laboratoire, il a développé des pistes, des outils innovants, de bonnes pratiques. Une étude inédite a particulièrement retenu mon attention : elle porte sur la manière dont les villes et les régions intègrent la migration et l'apport des migrants dans leurs stratégies de développement économique et socioculturel. Je pense à l'exemple développé par Martine Aubry dans la ville de Lille, qui a réalisé un jumelage avec Oujda, capitale de l'Oriental. La mobilisation de certains migrants marocains dans l'équipe de la ville lilloise montre ce que l'expérience de développement peut apporter de concret aux régions de l'Oriental. La communauté marocaine émigrée doit participer au développement de leur ville d'accueil et de leur ville d'origine, comme les migrants subsahariens devraient le faire aussi. Je voudrais lancer ici un appel aux autorités marocaines pour permettre une meilleure intégration de ces migrants qui doivent être traités avec humanité. Quelles sont les perspectives du programme de l'Initiative conjointe sur La migration et le développement ?

Ce programme est prolongé jusqu'à novembre 2012 afin d'exploiter les études réalisées. Une deuxième phase du programme sera lancée en 2013. Elle se concentrera sur le renforcement des capacités des autorités locales. L'UE continuera à soutenir des projets dans le domaine de la migration. Nous sommes plus que jamais mobilisés sur cette question migratoire et sa gestion dans nos relations avec le Maroc, l'appui aux migrants, la mobilité, la question des visas... ■



Eneko Landaburu

Bruno Pouezat, coordinateur résident des Nations unies au Maroc

«La migration n'est pas un problème, mais un processus à gérer»

Les Nations unies accordent à la migration une place centrale dans plusieurs volets de leur travail. En effet, au cours de la dernière décennie, on a assisté à une prise de conscience, au sein de la communauté internationale, en général, et au sein du système des Nations unies, en particulier, de l'importance clé du lien entre la migration et le développement. En ce sens, le Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement (DHN) de 2006 fut la toute première manifestation des Nations unies entièrement consacrée aux migrations et au développement. Le DHN fut une opportunité unique pour que les États membres puissent non seulement échanger entre eux les meilleures pratiques en matière de gestion des migrations, mais aussi de favoriser la coopération dans les domaines clés de la migration. Un deuxième DHN aura lieu à New York l'année prochaine (2013).

Beaucoup d'initiatives ont été mises en œuvre en parallèle à ce premier Dialogue de haut niveau, notamment le Forum global sur la migration et le développement, une initiative intergouvernementale pilotée par certains États membres des Nations unies ; le Groupe mondial sur les migrations (Global Migration Group, GMG), qui réunit les chefs d'Agences de plusieurs entités onusiennes, ainsi que de la Banque mondiale et de l'Organisation internationale pour les migrations, dans le but de promouvoir l'application de tous les instruments et normes internationaux et régionaux sur la migration, et d'encourager l'adoption d'approches plus cohérentes, holistiques et mieux coordonnées à la migration internationale.

Enfin, il est utile de rappeler que le Rapport mondial sur le développement humain de 2009, intitulé «Lever les barrières : mobilité et développement humains», était consacré à cette thématique. Il nous rappelait que près d'un milliard de la population mondiale vit une situation migratoire. Ce chiffre couvre aussi bien les migrants internes, de loin les plus nombreux puisqu'ils totalisent 740 millions de personnes, que ceux connaissant une

mobilité internationale qui sont de l'ordre de 214 millions. Ce rapport stipulait aussi que «la migration est un processus à gérer et non un problème à résoudre» et que de meilleures politiques ont un énorme potentiel pour permettre aux gens d'étendre leurs choix et de réaliser de substantiels gains à partir des mobilités. Les politiques qui se focalisent sur un meilleur accès, notamment pour les peu-qualifiés, qui sont liées à la demande du marché et s'assurent un meilleur traitement des migrants, peuvent générer des gains substantiels pour les migrants et pour les communautés de destination et d'origine.

Puisque les Nations unies ne considèrent pas la migration comme une question sectorielle, mais comme un phénomène avec beaucoup de défis à relever et d'opportunités à exploiter dans tous les domaines, nous pilotons aussi – sous la coprésidence du Programme des Nations unies pour le développement et de l'OIM – une initiative pour l'intégration de la migration en transversal dans toutes les politiques de développement des pays bénéficiaires.

Parmi toutes ces initiatives, l'Initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations unies pour la migration et le développement est unique, dans le sens où ses bénéficiaires ne sont pas les gouvernements centraux des États, mais plutôt les «petits acteurs», c'est-à-dire les associations et organisations de la société civile, ainsi que les collectivités locales. Cette Initiative conjointe est venue donc depuis quatre ans combler un vide dans le scénario international de la migration et le développement, car elle a donné une voix à ces acteurs, aussi importants que les autorités nationales centrales, mais parfois oubliés ou négligés auparavant. Cette Initiative est un programme de 15 millions d'euros entièrement financé par l'Union européenne, avec l'implication de cinq agences des Nations unies : le PNUD, l'UNHCR, l'UNFPA, le BIT et l'OIM. Déployée dans 16 pays pendant trois ans, l'Initiative conjointe a apporté son soutien aux organisations de la société civile, aux



Bruno Pouezat.

groupes de la diaspora et aux autorités locales dans la mise en œuvre de projets intégrés sur la migration et le développement. Au Maroc, elle a soutenu 6 projets de la société civile pour un montant total de 1 613 110 dollars, dans les domaines variés du développement rural, de la migration circulaire féminine, de la promotion à la création d'entreprises, de la formation pour le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs publics et privés, des droits des migrants. Le programme, démarré au Maroc en 2009, s'est achevé en avril 2012. La particularité de l'Initiative conjointe est celle de relier des groupes de la société civile, des autorités locales et d'autres acteurs à petite échelle, issus des États membres de l'Union européenne et leurs homologues au Maroc.

En parallèle aux projets individuels, le Maroc a été choisi, avec le Ghana, pour la mise en œuvre d'une activité pilote d'intégration du volet «migration et développement». Il s'agit d'un exercice d'intégration des liens entre migration et développement en tant que question transversale dans les stratégies du pays. Au Maroc, le choix a été fait d'analyser cette intégration au niveau local et dans deux régions pilotes, notamment l'Oriental et le Souss Massa Draa. ■